

Conseil municipal du 13 septembre 2019 à Lacropte

Présents :

C.Faure , I.Faure , G.Bashford, M.J Lance, R.Lestang, F.Ladeuil, T. Dufraix, J.M Chinouilh, J.L Bernard, D.Privat, M.Chevreux

Absents et excusés: V.Célérier (procuration à MJ LANCE), J.L Baumann (procuration à R. LESTANG), P.Montauriol

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h50

Employé municipal

Notre employé municipal reprend le travail la semaine prochaine après un arrêt de travail. L'employé prendra d'ici la fin de l'année les congés auxquels il a droit. Le conseil municipal s'organise et discute des travaux à faire en priorité.

Cimetière

Problème pour les personnes qui ont leur caveau de famille en bas, pour accéder au point d'eau et au bac à déchets. Le conseil municipal propose des aménagements à faire pour faciliter ces accès.

Adressage

Le conseil choisit la couleur des panneaux et l'écriture. Des devis ont été fournis. Guy Bashford est chargé de donner suite pour la commande. La commerciale de la Sté Signature sera présente à la mairie le 20/09 pour discuter du devis.

Le conseil municipal débat sur l'organisation de la pose de ces panneaux : plusieurs solutions sont évoquées, des devis vont être demandés.

Divers

M. Chevreux aménage une parcelle en culture, il va donc gérer l'évacuation des eaux de cette parcelle et demande au conseil municipal la fourniture d'une buse au niveau du chemin communal. Le conseil municipal accepte.

Une buse sur le chemin allant à La Saute Haute est à réparer.

Un panneau interdisant le stationnement des poids lourds sur le parking de la salle des fêtes va être posé.

Point sur acquisition terrains :

Chemin Leroueil : afin de réaliser le tracé du parcours de santé, il est nécessaire d'acquérir une portion de la parcelle E 754 appartenant à M. Leroueil. Un géomètre sera consulté pour le bornage et la démarche de cette vente sera conclue par un acte administratif.

Chemin La Reille : en cours de régularisation.

Travaux de voirie

Le chemin du Petit-Claud est en attente de réalisation. Un des riverains doit faire des travaux de déviation de l'eau avant que les travaux commencent (cf conseil municipal précédent). Un courriel sera adressé aux administrés concernés pour savoir si les travaux ont été réalisés.

Le conseil municipal demandera le passage de l'ATD avant et après les travaux par l'entreprise BEYLOT.

Chemin La Clarétie : nécessité de boucher les trous.

Du point à temps sera posé pendant quelques jours par l'employé municipal et les bénévoles sur quelques chemins.

Chemin l'Abyrne : cailloux à porter pour boucher les trous.

Affaires scolaires :

Embauche accompagnant du bus scolaire : M. J.F Bourbonnais a été embauché par la commune pour 6h par semaine.

Vente terrains

Le conseil municipal est intéressé par les terrains à vendre autour du bourg. Mme Le Maire fera une proposition, dossier à suivre.

Préparation dossier GEMAPI

Gestion de l'eau et des inondations. Dossier à construire et à étudier pour la zone derrière la mairie au niveau de la place. Une étude sera réalisée.

Décision sur la rénovation de la salle des fêtes

Deux bureaux d'étude sont venus : 2 cas se présentent :

1/ remise à neuf de la toiture dans son ensemble.

2/ reprise de la charpente avec des fers pour renforcement

Mme le Maire et ses adjoints présents lors de la rencontre avec les deux bureaux d'étude expliquent au conseil municipal le contenu de la prise en charge des bureaux d'étude et les travaux préconisés.

Le bureau d'étude fera une étude pour le chauffage et l'éventualité d'une climatisation réversible.

Le conseil municipal choisit ODETEC comme bureau d'étude.

Des subventions d'Etat sont déjà octroyées et d'autres subventions sont à venir. Le reste sera couvert par un emprunt.

Divers

L'APAVE au niveau du vestiaire pour certificat de conformité présentera un rapport final .

Courrier envoyé à la mairie pour indiquer que le Prêtre de Vergt quitte la paroisse du Pays Vernois. Une messe aura lieu le 1^{er} septembre et une autre messe le 22 septembre pour prise des fonctions du nouveau prêtre.

Vente de surplus militaire le 4 octobre place de la salle des fêtes.

Réparation des décorations de Noël : devis 2769 € TTC. Le conseil municipal choisit de faire réparer les décorations.

Chalet : réparation de la terrasse à faire.

Vitesse sur le chemin de La Reille : des administrés se plaignent du passage de véhicules à grande vitesse sur ce chemin.

Repas des bénévoles : proposition de dates 16 ou 23 novembre. Le conseil s'organise.

Noël : vendredi 20 décembre 18 heures.

Séance levée à 21 heures 30.